

Édito

Cette gazette est éditée par RELIER pour partager les projets, recherches, événements auxquels l'association participe dans le champ de l'habitat. Il s'agit à la fois d'informer ses lecteurs des chantiers en cours et de remettre en perspective des travaux réalisés depuis le début du programme initié en 2006. Cette publication concourt à l'objectif d'essaimage-diffusion des expériences et outils mis en place ou repérés par l'association...

Sa rédaction est contributive; sa diffusion aussi! Nous l'envoyons par mail à notre liste de contacts et la publions sur notre site, mais vous pouvez la relayer aux personnes ou structures susceptibles d'être intéressées... N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions afin d'accompagner son évolution. Bonne lecture!

L'équipe habitat de RELIER

Sommaire

- p. 2 RELIER et le programme « Écohabitats solidaires et participatifs »
- p. 3 Présentation de l'éxperimentation « Écohabitat »
- p. 4 Synthèse des Rencontres « Habitats Participatifs et Finances Citoyennes »
- p. 5 Retour sur le cycle de travail « Habitat léger / mobile »
- p. 7 Actualité
- p. 8 Partenaires et contacts

RELIER et le programme

« Écohabitats solidaires et participatifs »

Ouvrir des brèches et inviter à les explorer, voilà ce que RELIER propose en animant un programme « Écohabitats Solidaires et Participatifs » avec de nombreux partenaires.

RELIER rassemble des personnes de tout horizons, capitalise les synergies qui s'opèrent dans ces espaces de construction collective, et valorise des expériences originales repérées au cours de ces travaux.

Voilà 8 ans que l'association a identifié la question de l'habitat comme une problématique phare du développement des territoires ruraux, à l'issue d'un chantier sur la valorisation des dimensions collectives et solidaires pour l'accès au foncier. RELIER s'est donc mis en quête de mobiliser les acteurs concernés pour travailler avec eux à la définition des enjeux de l'habitat rural, au repérage d'expériences alternatives exemplaires, et à l'émergence de solutions et d'outils méthodologiques permettant de dépasser les obstacles et de favoriser la coopération entre acteurs.

DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'INSTALLATION À CELLE DE L'HABITAT: TROUVER DES RÉPONSES COLLECTIVES

L'association RELIER est née en 1984 autour d'un collectif de personnes souhaitant développer des pratiques alternatives en agriculture.

En 1998, l'association entame un long travail sur la question de l'accès au foncier agricole: elle anime un groupe de travail pour examiner en détail les différents outils juridiques et financiers adaptés à l'accès collectif et solidaire à la terre. C'est l'association Terre de Liens, créée autour de ce projet, qui a pris le relais du travail sur le foncier depuis 2006. Tout naturellement, RELIER s'est alors tourné vers la question du bâti et de l'habitat rural, stratégique pour l'accueil de nouvelles populations et de créateurs d'activités, et pourtant affectée par les mêmes tendances spéculatives.

DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ DE LA SITUATION À L'ESSAIMAGE D'EXPÉRIENCES ALTERNATIVES

Dans un premier temps, nous avons travaillé à l'échelle du Massif Central où l'accès à un logement de qualité est difficile en cas de revenus modestes. L'achat d'un logement décent n'est souvent pas envisageable, les logements locatifs à coût abordable sont rares. Ainsi, les personnes arrivant sur le territoire sont obligées de se rabattre sur du logement saisonnier, hors période touristique et d'inventer des solutions précaires pendant la période estivale. Chaque année, des porteurs de projet quittent le territoire faute de logement et les personnes en situation de fragilité économique ou sociale passent une bonne part de leur énergie à la recherche de leur habitat. Cette situation est d'autant plus préjudiciable qu'elles sont souvent éloignées de l'emploi. Dès lors, positionner un territoire comme

une terre d'accueil et de proiet de création d'activité nécessite de construire en milieu rural une offre de possibles pour habiter.

C'est pourquoi RELIER a organisé 12 rencontres interrégionales, entre 2007 et 2013, sur le Larzac, le plateau limousin, en Ardèche méridionale, au sein du pays Midi Quercy, dans le Forez, le Morvan, le Clermontois, le Sud Aveyron et la Montagne noire.

Les rencontres ont contribué à mettre sur pied 3 groupes d'action travaillant sur une plateforme contributive de mise en liens et de ressources, la création d'outils de finances solidaires pour l'habitat participatif et social (cf page 4), et un espace d'expression autour de l'habitat léger et mobile (cf page 5)... Ce travail nous a aussi permis de prendre aux côtés de la Fondation de France l'animation d'une expérimentation concernant 650 réhabilitations pour un habitat durable et de qualité accessible au plus grand nombre (cf page 3).

Ces groupes de recherche-action se sont ensuite étendus au niveau national, et l'équipe habitat de RELIER mobilise aujourd'hui ses énergies à diffuser les travaux et consolider les outils initiés durant tout cette période.



Présentation de

l'expérimentation « Écohabitat »

En 2010, la Fondation de France lance un appel à projets pour une expérimentation autour de la réhabilitation écologique accessible à des ménages modestes. Dans le prolongement de son travail sur l'écohabitat solidaire depuis 2006, RELIER est retenu pour animer ce dispositif initialement prévu sur 3 ans.

LE CONTEXTE

'existence dans les villes, villages ou → hameaux d'un patrimoine bâti parfois vacant, non valorisé et en dégradation (les « dents creuses »), et la difficulté à trouver des modes de réhabilitation abordables pour que chacun puisse vivre dans un habitat digne et confortable sont à l'origine de cette expérimentation. En fonction de ce contexte global, la Fondation a identifié des points précis sur lesquels elle souhaiterait intervenir et pour lesquels elle attend des réponses :

- ► Est-il possible d'envisager à l'heure actuelle que des familles à faibles ou très faibles revenus puissent bénéficier de matériaux écologiques pour une réhabilitation de logements dégradés, qui garantira une réduction des charges conséquente ainsi qu'une qualité d'occupation ?
- ► Peut-on imaginer des filières de construction courtes (techniques et matériaux produits localement) afin de promouvoir l'emploi de proximité et ainsi limiter les effets négatifs du transport de matériaux (économiques, écologiques) et participer au développement des territoires?
- ► Quels dispositifs d'accompagnement faut-il imaginer et privilégier pour garantir la participation des habitants dans la conception du projet et l'entretien des habitats, la durabilité des aménagements réalisés et soutenir les indispensables adaptations des comportements des habitants?

LES OBJECTIFS

L'expérimentation pilotée par RELIER vise à savoir si de telles interventions sont réalistes ou non. Pour ce faire. elle cherche à identifier les besoins des acteurs en matière d'accompagnement, élaborer et expérimenter des solutions répondant à ces besoins, expérimenter des dispositifs d'implication des bénéficiaires habitants.

Il s'agit ainsi de vérifier l'utilité et la pertinence pour la Fondation de France d'ouvrir un appel à projet national pour ce thème et concernant ce public.

MODALITÉS ET SUITES ENVISAGÉES

Grâce à différents membres de ses comités Habitat, Environnement et Emploi, et avec l'appui de RELIER, la Fondation de France a sélectionné 17 initiatives, pour lesquelles elle finance l'accompagnement et/ou l'ingénierie depuis 2011. Aujourd'hui, nous accompagnons 16 projets concernant plus de 600 ménages et 500 logements dégradés répartis sur l'ensemble du territoire. Cela va de l'isolation par l'extérieur en partenariat avec un bailleur social à la réhabilitation de maisons en terre crue avec les habitants.





L'expérimentation est prolongée pour au moins une année supplémentaire au vu de la qualité des dynamiques enclenchées, les opérateurs ayant exprimé le besoin de temps pour aller au bout des démarches engagées et pérenniser les projets.

Outre le suivi régulier des projets, RELIER a coorganisé et animé des rencontres annuelles entre les opérateurs permettant de croiser les avancées et difficultés. Le groupe de travail a aussi mis en place avec la fondation des ateliers mobilisant des personnes-ressources sur les problématiques identifiées par les parties prenantes : assurances et garanties, écofilières locales, nouveaux savoir-faire en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage...

Au delà du réseau de solidarités et d'échanges qui s'est tissé entre les porteurs, un colloque et des publications documentées sont en préparation pour la fin d'année 2015 afin de partager le chemin suivi et les résultats obtenus. Les parties prenantes réfléchissent déjà aux manières de transmettre, démultiplier et améliorer leur expériences ; des idées de cycle de formation ou de voyage d'étude sont avancées. À suivre...

ci-contre et en haut à droite rencontres de Lorient (juin 2014) – photo : Cohérance

Synthèse des rencontres

« Habitat Participatif et Finances Citoyennes »

L'association Habitat Participatif et Finances Citoyennes (HPFC) et RELIER ont organisé des rencontres de travail les 25 et 26 septembre 2013 à Faux-la-Montagne dans le département de la Creuse, grâce à l'accueil et au soutien de la commune et de la SCIC l'Arban. Une trentaine de personnes y ont participé : membres de l'association, représentants de structures œuvrant dans l'habitat, l'éducation populaire ou l'éco-construction.

AU PROGRAMME...

e programme de ces journées était dense. Les rencontres ont débuté par une plénière d'introduction présentant notamment les structures en présence, les outils financiers en cours de construction et les dispositifs institutionnels auxquels étaient alors conviés les acteurs de terrain de l'habitat participatif (ateliers autour de loi ALUR et DCI - Démarche Collectif d'Innovation). Une visite de l'écoquartier du Four à Pain à Faux-la-Montagne a ensuite été pilotée par la SCIC l'Arban, avec un focus sur la démarche participative de sa conception.

Quatre ateliers se sont tenus sur les thèmes suivants :

- ► implication dans la construction d'outils financiers et mobilisation de fonds;
- ► habitat participatif, mixité et logement social;
- ► financement et sécurisation des espaces communs;
- ► modalités de fonctionnement et d'intervention de la SDHP (devenue SCIC « Cofinançons notre habitat » en novembre 2013).

Enfin les journées ont été clôturées par une réunion plénière de restitution pour en dresser un bilan partagé et les perspectives.

Les temps conviviaux et informels autour des repas, du verre de l'amitié, et l'hébergement partagé ont contribué à la réussite de ces rencontres - merci aux associations et collectifs locaux qui les ont accueilli, à savoir l'Arban, CRISE, Guise et Pivoine.



 \blacktriangle visite de l'écoquartier du four à pain (septembre 2013 – Faux-la-Montagne)

BILAN ET PISTES

Lors du bilan, les participants soulignent que l'association HPFC a permis d'engager une dynamique dont les premiers aboutissements se concrétisent avec la création de la SCIC « Cofinançons notre habitat ». Elle doit poursuivre le travail en se faisant le relais d'appropriation de ces outils dans un objectif de recherche de soutien auprès des différents réseaux.

Les adhérents sont invités à continuer l'échange d'informations et pratiques, pour favoriser l'avancement de leurs projets respectifs et voir comment adapter ou imaginer ces nouveaux outils financiers citoyens au service des dynamiques participatives d'habitat. Il paraît notamment intéressant d'étudier des expériences étrangères - à l'image des CPO aux Pays-Bas - et de se rapprocher d'initiatives françaises existantes partageant des objectifs similaires, tels que le CLIP.

Des témoignages de l'association HALEM (HAbitants de Logements Ephémères et Mobiles) apportent également un éclairage sur une dynamique envisageable tant pour « l'accueil » d'habitats mobiles que pour l'implantation d'habitats démontables ou réversibles. Ces modes peuvent constituer un projet d'habitat participatif à part entière ou s'intégrer dans un autre projet existant. Les populations concernées sont parmi les plus discriminées par les plans d'urbanisme et seule une dynamique participative globale - élus, associations, usagers... - est susceptible de remédier au désarroi actuel.

La prise en compte des besoins réels, les modèles de l'économie sociale et solidaire incluant la prise en compte de la valeur travail comme apport personnel, l'accompagnement à l'auto-construction partielle ou complète, les modèles de coopératives dissociant la propriété foncière de celle de l'habitat, la pluriactivité en circuit court sont autant de pistes à mettre en œuvre.

Retour sur le cycle « habitat léger et mobile »

En 2011-2012, RELIER a coorganisé 3 rencontres ouvertes sur le sujet en partenariat avec dASA, IDEES et le Pot éthique, jalonnées de nombreux échanges, lectures et entretiens intermédiaires. Nous revenons sur les ressorts marquants de ce cycle en livrant un extrait actualisé de la synthèse rédigée par Pierre Gillet, membre du groupe de travail.

LA DIVERSITÉ D'HABITATION SOUS UNE MÊME APPELLATION « HABITAT LÉGER » (HL)

e terme « habitat léger » peut désigner une cabane, une voiture, une camionnette ou un camion aménagés, une caravane, une roulotte, un mobilhome, un tipi, une tente ou encore une yourte... Ces habitats peuvent être différenciés suivant :

- ► Le type de terrain sur lequel ils sont posés :
 - Constructible ou inconstructible ?
 - Zone urbanisable, protégée, agricole ?
 - Terrain privé ou public?
 - Terrain en pleine propriété, loué, mis à disposition, squatté?
- ► Le statut de l'habitat :
 - Habitat Léger de Loisir ?
 - Résidence Mobile de Loisir ?
 - Autres?
- ► La nécessité ou non d'un permis de construire
- ► Leur taille et leur confort
- ► Le mode de fabrication et les matériaux utilisés (...)
- ► Les situations diverses de leurs occupants (seul, en famille, à plusieurs...)
- ► S'ils sont voués à être définitifs ou simplement temporaires (et pour quelle période)



SITUATIONS REPRÉSENTATIVES. **QUELQUES TÉMOIGNAGES**

- Beaucoup d'occupants en habitat léger expliquent qu'ils sont simplement à la recherche d'un toit avec une plus grande indépendance financière et alimentaire (...). Grâce à l'HL, ils espèrent limiter le rôle de l'argent dans leur vie. En effet, nombreuses sont les personnes pleines de projets mais avec peu de moyens (ces personnes ont souvent vécu dans un contexte de travail ou un environnement urbain qui ne leur convenaient plus).
- Des représentants d'associations qui, entre autres, opèrent le lien entre ceux qu'on appelle les « gens du voyage » et les autres personnes qui pourraient se réclamer de cette appellation, nous font part de leurs expériences. Cette alliance (...) introduit la dimension sociale du phénomène et appelle à se positionner à l'échelle du choix de société, plutôt qu'au niveau de l'alternative à la société.
- Un « voyageur » nous fait également part de son expérience de vie et de militant. Les aires d'accueil gérées par les communes et coincées entre les échangeurs autoroutiers et les zones polluées n'offrent pas des conditions satisfaisantes pour la majorité des « voyageurs ». Il s'agit surtout de souligner la similitude du sort réservé à cette minorité avec celui du reste des populations « précarisées » ou en voie de l'être.
- Une artiste qui vit en squat ou en véhicule depuis l'âge de 17 ans a le projet, avec une vingtaine de copains, de créer un spectacle. Mais leur principale difficulté est de trouver un lieu (pour vivre, pour répéter, pour jouer). Ce collectif voudrait bien rester itinérant mais « c'est dur de créer quelque chose sur la

- route ». Elle espère que l'HL répondra à leur besoin de s'arrêter plus ou moins longtemps pour monter leur projet (...).
- Des personnes ont vécu, ou vivent en milieu rural isolé, sans eau ni électricité pour une partie d'entre eux. Pour ceux qui avancent l'avoir « choisi », ils cherchent un lien plus fort avec la nature et à adopter un mode de vie plus sobre, remettant en cause la société de consommation et les normes de confort occidental.
- Un maire nous raconte comment est géré un lieu collectif de 10 hectares à vocation agricole acquis par Terre de Liens en début d'année 2011.
- Un projet d'habitat en dur pour des familles Roms nous est exposé. Une SCIC a été constituée. Elle vise le développement de solutions innovantes d'habitat pour des publics exclus de l'accès au logement (ou en difficulté de maintien) pour des raisons économiques et sociales. Face aux constantes expulsions de campements aux conditions souvent insalubres, il s'agit de proposer aux personnes concernées des logements plus pérennes. L'objectif technique fut la construction d'un village « manutentionnable », c'est-à-dire facile à monter, pour des familles (avec des outils usuels et une visseuse).
- D'autres enfin racontent qu'ils sont venus à l'HL après avoir vécu en squat, après s'être fait déloger de leur ancienne habitation, après des expériences de colocation ou tout simplement pour partir de chez leurs parents.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- L'accès difficile (voire impossible) au foncier, surtout dans les territoires très attractifs où l'on recense de nombreuses résidences secondaires. Le foncier v est très morcelé et hors de prix; le milieu rural y est de plus en plus perçu comme un espace de loisirs.
- Plusieurs participants font remarquer que la vie en habitat léger implique un temps assez long passé aux tâches quotidiennes : entretien de l'habitat, des abords, gestion de l'énergie, de l'eau. « Attention au coût d'entretien d'une yourte : il faut renouveler le tissu tous les 5 ans en moyenne. Les laines peuvent moisir, l'emplacement est important. Cela demande aussi un soin régulier (retendre la couverture, etc.) ». Il faut également compter sur la non-reconnaissance du travail ou des améliorations apportées sur une construction ou un terrain souvent illégal.
- Il est important de rappeler le nombre important de personnes vivant dans des habitations de fortune et qui souffrent avant tout des politiques d'expulsion. C'est le cas de plusieurs campements où se sont installés des Roms en bord de Garonne. Une vague d'expulsions destinées à préparer le terrain de projets d'urbanisation de ces zones périphériques est en cours, ce qui suscite la mobilisation de nombre de personnes concernées par le droit au logement pour tous.

- Certains soulignent aussi la difficulté face à l'inconfort. S'ils disent en général s'y sentir bien, certains admettent que ce n'est pas toujours évident au niveau des commodités par temps froid ou humide par exemple.
- L'exigüité est également un élément incontournable qu'il faut savoir gérer, surtout quand les familles s'agrandissent.
- Le regard des autres (les voisins, les proches, la famille) n'est pas non plus à minimiser. « Ma famille est inquiète pour moi », avoue un participant. Les représentations communes de l'HL ne sont effectivement pas ou peu favorables (...): « les gens ont peur, car ils craignent de se retrouver un jour aussi, sans logement, dans la précarité ». Ces craintes, incompréhensions, voire hostilités peuvent se traduire par des plaintes de voisins : « des vourtes ont été installées sur un terrain non constructible ». La DDT (Direction Départementale des Territoires) peut alors demander des comptes et prendre des photos, voir le terrain et les conditions de vie, etc. Une participante témoigne que « c'est difficile de communiquer sur nos motivations, pour en parler aux autres, à nos voisins [ce qui serait pourtant] utile pour ne pas être en conflit. Nous n'avons pas été préparés à exprimer nos sentiments ».
- ◆ De plus, si « un maire peut accepter l'habitat léger, on reste à la merci d'un changement de municipalité ». L'instabilité, l'impossibilité de se projeter avec confiance en l'avenir est un frein important. Un habitant de yourte signale également qu' « il ne faut pas se faire mal voir, car nous n'avons pas de clef, on peut rentrer chez nous, un coup de cutter suffit pour entrer dans une yourte ».
- L'imbroglio administratif est des plus pesants : et pour être un « citoyen à part entière » il faut une domiciliation officielle, une véritable adresse postale, ce que l'HL ne permet que très rarement et dans des conditions très strictes.
- Les nombreuses contradictions qui peuplent les textes réglementaires jouent souvent en défaveur des habitants précaires (...). La bataille juridique se fait donc au quotidien selon que tel ou tel aspect de la loi se trouve privilégié. L'espace juridique est jonché d'initiatives dérogatoires, où l'on accorde à des populations choisies des autorisations particulières dans des cadres expérimentaux. Les documents d'urbanisme (Plan local d'urbanisme) ne comportent pas de zonages spécifiques pour les habitats légers [sauf exception, jusqu'en 2014].



caravanes et camions

Actualité

Note sur la prise en compte des habitats légers et mobiles

Paul Lacoste le 14 septembre 2014

a loi ALUR inscrit dorénavant la « prise en compte » des besoins en matière d'habitats mobiles ou démontables (constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs) dans les parties constructibles des plans d'urbanisme.

Un décret en Conseil d'état en cours de rédaction doit autoriser « à titre exceptionnel » leur installation en zone agricole, naturelle ou forestière.

De nombreuses incertitudes subsistent quant à une réelle volonté gouvernementale de faire évoluer une situation complexe concernant au premier chef des centaines de milliers de foyers. L'administration centrale peine visiblement à aborder le volet social et se concentre sur les aspects législatifs concernant le droits des sols et la fiscalité, alors que cette question mérite un véritable chantier pédagogique réunissant les associations d'usagers, les universités, les techniciens territoriaux motivés, les élus bienveillants ou convaincus du bien fondé de la démarche de reconnaissance et d'intégration.

Cette nécessité d'entreprendre sans tarder se heurte aux phobies les plus classiques et désuètes colportées par le courant populiste qui mine notre société « moderne ».



Teyssieu 1



Qui sommes-nous?

Association d'éducation populaire créée en 1984, RELIER (Réseau d'Expérimentation et de Liaison des Initiatives en Espace Rural) valorise les initiatives et expérimentations qui tissent des solidarités en combattant l'isolement. Elle contribue ainsi à la résolution des problèmes rencontrés par les ruraux en diffusant les savoir-faire, connaissances et projets qui œuvrent pour des formes d'activité redonnant vie à la campagne. Depuis 2007, RELIER réfléchit à la question de l'habitat identifié comme un problème crucial en milieu rural.

RELIER — 1 rue Michelet, 12400 Saint-Affrique tél: 05 65 49 58 67 contact@reseau-relier.org http://reseau-relier.org

Le réseau!

Voici les liens ou coordonnées des partenaires cités dans cette gazette :

- ► dASA 53 rue de La Pardige, 43100 BRIOUDE http://www.reseaucrefad.org/dasa
- ► Le Pot Éthique 34 rue St Jacques, 81200 MAZAMET http://www.lepotethique.org
- ► **IDEES** 2 rue Michelet, 12400 SAINT-AFFRIQUE http://www.reseaucrefad.org/idees
- ► **HALEM** l'Estrade le bas, 09800 ARGEIN http://www.halemfrance.org
- ► **Association HPFC** *c/o Habitats Solidaires* 28 boulevard Chanzy, 93100 Montreuil
- ► Fondation de France écohabitat 40 avenue Hoche, 75008 PARIS http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Agir-pour-l-environnement/Environnement/Eco-Habitat-renovation-de-l-habitat-ancien

COMITÉ DE RÉDACTION : Vincent JANNOT, Clément DAVID, Dominique DORÉ, Paul LACOSTE, Thomas SCHAMASCH, Françoise-Edmonde MORIN, Etienne ALRIQ, David Moya, Pierre GILLET, Raphaël Jourjon.

photo en couverture : le Roucous, Céline Delestré conception graphique : Vincent CLARISSE - http://vi-zual.fr



SOUTIENS FINANCIERS:













